



LA JAPAN SPIRITS & LIQUEURS MAKERS ASSOCIATION (JSLMA) RENFORCE LES NORMES D'ETIQUETAGE DU WHISKY JAPONAIS AVEC UN NOUVEAU LOGO



De gauche à droite : Yasuhiro Torigoe, Director of JSLMA (Kirin Beer), Hisayoshi Sugawara, Director of JSLMA (Nikka Whisky), Tomoo Arai, Executive Director of JSLMA, Daisuke Tsukahara, Chairman of JSLMA (Suntory Spirits), Yumi Yoshikawa (Venture Whisky), Hajime Kunai (Hombo Shuzo).

La JSLMA dévoile un nouveau logo pour valoriser le whisky japonais authentique

Tokyo, mars 2025 – La *Japan Spirits & Liqueurs Makers Association* (JSLMA) annonce l'introduction d'un nouveau logo destiné à identifier les whiskys conformes à ses « normes d'étiquetage du whisky japonais », mises en place en février 2021.

Ce symbole, que les membres de l'association sont invités à apposer sur leurs bouteilles respectant les critères établis, vise à renforcer la visibilité du whisky japonais auprès des consommateurs, au Japon comme à l'international. Il permettra également de distinguer plus facilement les produits élaborés selon les pratiques traditionnelles japonaises des autres whiskys sur le marché.

Cette initiative marque une étape stratégique dans la volonté de la JSLMA de faire reconnaître ses normes industrielles comme juridiquement contraignantes. Elle s'inscrit dans un projet plus large : l'obtention d'un statut d'indication géographique (IG) pour le whisky japonais, et l'établissement de standards officiels encadrant son élaboration et sa qualité.

Le nouveau logo se compose des lettres « JW » en son centre, encadrées par les mentions « JAPANESE WHISKY » et « JSLMA », en référence à la *Japan Spirits & Liqueurs Makers Association*. L'ensemble est représenté sur la tête stylisée d'un tonneau, symbole fort de tradition et de maturation.

Au Japon, une demande d'enregistrement de cette marque a été déposée auprès de l'Office japonais des brevets. Des démarches similaires sont prévues sur les principaux marchés internationaux afin d'assurer une protection globale du logo et de son usage.

La JSLMA poursuit en parallèle ses efforts pour faire reconnaître ses normes industrielles comme cadre légal. Dans cette optique, l'association prévoit de déposer une demande officielle d'indication géographique (IG) pour le « whisky japonais » et entamera des discussions avec l'Agence nationale des impôts du Japon. Ces échanges viseront à établir des « normes d'étiquetage » encadrant les méthodes de fabrication et les critères de qualité du whisky japonais, conformément à la *Liquor Industry Association Act*.

Déclaration de Daisuke Tsukahara, Président de la Japan Spirits & Liqueurs Makers Association :

En février 2021, notre association a mis en place des normes d'étiquetage pour le whisky japonais. L'objectif : définir clairement ce qu'est un véritable « whisky japonais », protéger sa réputation et éviter toute confusion chez les consommateurs.

Malgré ces initiatives, de nombreux produits continuent malheureusement d'être présentés de manière trompeuse comme du « whisky japonais ».

Pour y remédier, nous poursuivons nos efforts afin de renforcer juridiquement ces normes, notamment à travers l'enregistrement du « whisky japonais » en tant qu'Indication Géographique (IG). Nous collaborons également avec l'Agence nationale des impôts pour l'élaboration de standards officiels liés au processus de fabrication et à la qualité du whisky japonais.

Nous avons par ailleurs développé un logo spécifique que nos membres peuvent apposer sur leurs bouteilles, afin de permettre aux consommateurs d'identifier plus facilement les whiskies véritablement conformes aux critères japonais.

Nous espérons que ces actions en faveur d'une plus grande transparence et d'une meilleure information du public contribueront à préserver la réputation du whisky japonais et à soutenir la croissance de toute l'industrie au Japon.

Déclaration de Masaki « Mory » Morimoto, Président de la Maison Suntory :

En tant que maison fondatrice du whisky japonais, Suntory a joué un rôle pionnier dans la définition de ce que représente le whisky japonais aux yeux des amateurs du monde entier. Depuis l'ouverture de la première distillerie de malt du Japon à Yamazaki en 1923, notre engagement constant en faveur de la qualité et de l'excellence a permis à nos whiskies — Yamazaki, Hakushu et Hibiki — de faire rayonner le savoir-faire japonais à l'international.

Nous sommes fiers que l'ensemble des whiskies japonais de Suntory destinés à l'exportation soient distillés, vieilliss et embouteillés intégralement au Japon, conformément aux normes de production et d'étiquetage établies par la Japan Spirits & Liqueurs Makers Association (JSLMA).

Nous saluons les démarches entreprises par la JSLMA pour donner une portée juridique à ces standards et pour le lancement de ce nouveau logo, conçu pour aider les consommateurs à identifier facilement les véritables whiskies japonais. À ce titre, nous sommes heureux d'annoncer que Suntory commencera à intégrer progressivement ce logo sur ses produits authentiques dès la fin de l'année, sur ses marchés principaux.

Ce logo représente une avancée majeure vers une plus grande transparence, et nous soutenons pleinement les efforts de la JSLMA pour préserver et renforcer la réputation exceptionnelle du whisky japonais à travers le monde.

À PROPOS DE LA JAPAN SPIRITS & LIQUEURS MAKERS ASSOCIATION (JSLMA)

Créée en 1953, la Japan Spirits & Liqueurs Makers Association est la seule organisation de producteurs de spiritueux occidentaux officiellement reconnue au Japon dans le cadre de la Liquor Industry Association Act. Elle rassemble aujourd'hui 104 membres (chiffres au 27 mars 2025) et contribue activement à la structuration et au développement responsable de l'industrie des spiritueux occidentaux sur le territoire japonais.

À PROPOS DES NORMES D'ETIQUETAGE DU WHISKY JAPONAIS

Les Standards for Labeling Japanese Whisky constituent une norme industrielle élaborée par la JSLMA en février 2021 et entrée en vigueur en avril 2024. Elle définit les critères que doivent respecter les produits en matière d'ingrédients et de méthodes de fabrication pour pouvoir être désignés comme « whisky japonais » sur leur étiquette.